



COMMUNE D AUSSAC
Monsieur LIOT GERARD
LE BOURG
16560 AUSSAC VADALLE

Objet : Modification de la puissance souscrite en Eclairage Public

Tours, le 29 avril 2021

Référence facturation : 1-R0A-3245

Monsieur,

Vos installations à usage «éclairage public et assimilés (EP)⁽¹⁾» bénéficient du tarif réglementé de vente Tarif Bleu «Eclairage Public», et/ou d'une Offre de Marché basée sur le TURPE BT \leq 36 kVA. En fonctionnement normal, un disjoncteur doit limiter les appels de puissance à hauteur de la puissance souscrite. Afin d'éviter une coupure de l'alimentation électrique lors du pic de puissance causé par l'allumage des lampes, le disjoncteur est réglé sur son calibre maximum et non sur la puissance souscrite. Il ne limite alors pas l'appel de puissance.

La souscription de puissance en EP est alors uniquement déclarative. Au fil du temps, l'ajout de lampes a pu générer des écarts entre les puissances déclarées et les puissances réellement appelées (hors allumage).

Dans le cadre de sa mission de Gestionnaire du Réseau de Distribution, Enedis a réalisé des contrôles sur l'ensemble du périmètre «Eclairage Public», pour les clients de tous les fournisseurs d'électricité.

Enedis a alors constaté de nombreux cas de puissances souscrites sous-estimées, et a demandé à l'ensemble des fournisseurs d'ajuster à la hausse les puissances sous-évaluées, en informant leurs clients concernés.

Une note explicitant les principes et la démarche retenue par Enedis est disponible sur le site enedis.fr.

Lors de ses contrôles sur vos installations, Enedis a identifié des sites pour lesquels la puissance souscrite est inférieure à la puissance appelée (hors allumage), ou au contraire surestimée, et a ainsi déterminé la puissance minimale à souscrire. Vous trouverez en annexe la liste de vos sites concernés.

Nous vous informons que nous allons réaliser les modifications de puissance contractuelle à partir des éléments communiqués par Enedis, tant pour les hausses obligatoires que pour les baisses de puissances évaluées par Enedis. Cette opération sera effective dans un délai de quatre (4) semaines à compter de l'envoi du présent courrier.

Si vous estimatez que les puissances à souscrire calculées par Enedis ne sont pas adaptées à vos consommations récentes ou à venir (prévisions d'extensions, illuminations de Noël, installations de LED ...), tant à la hausse qu'à la baisse, nous vous invitons à nous contacter avant trois (3) semaines.

A noter que, conformément au Catalogue des Prestations d'Enedis, la prestation d'augmentation de puissance sur un comptage Linky sera facturée par Enedis (3,74 € TTC barème du 1/8/2020), et qu'une baisse de puissance souscrite qui serait suivie, moins de douze (12) mois après, d'une hausse exposerait la collectivité à une pénalité par Enedis (environ 40 €) par point de livraison concerné.

Une modification de puissance souscrite va mécaniquement entraîner, pour l'avenir, une hausse (ou une baisse) de votre abonnement au Tarif Bleu et/ou de la part fixe de votre acheminement en Offre de Marché. En revanche, les prix de la part fourniture, correspondant à l'énergie mesurée par le comptage en place, ne seront pas impactés par cette opération.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Votre conseiller commercial

(*)Eclairage des voies publiques, feux de signalisation, mobiliers urbain...

Conformément à la réglementation en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier électronique à l'adresse : vosdonnees@edf.fr ou par courrier à l'adresse de votre facture en justifiant de votre identité.

Si toutefois vous rencontrez des difficultés, vous pouvez aussi vous adresser au délégué à la protection des données personnelles d'EDF par courrier électronique à l'adresse : informatique-et-libertes@edf.fr ou par courrier Tour EDF – 20, Place de la Défense – 92050 Paris – La Défense Cedex.

EDF SA
22 30 avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08 France

Capital de 1 549 961 789,50 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

EDF Collectivités - Service Client Grand Centre
TSA 16085
37206 TOURS CEDEX 3

Origine 2019 de l'électricité vendue par EDF :
87,7 % nucléaire, 7,1 % renouvelables (dont 5,6 % hydraulique),
0,6 % charbon, 3,5 % gaz, 1,1 % fioul.
Indicateurs d'impact environnemental sur <https://www.edf.fr/groupe-edf/information-sur-l-origine-de-l-electricite-fournie-par-edf>

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

ANNEXE

Liste des sites concernés :

Référence facturation : 1-R0A-3245

Référence Acheminement	Adresse du Point De Livraison (PDL)	PS actuelle (kVA)	PS déterminée par Enedis (kVA)
15161360343500	RAVAUD 16560 AUSSAC VADALLE	3	2,8
15161505061379	RAVAUD 16560 AUSSAC VADALLE	1,4	1,3
15161939214705	CHEZ BOURRIER 16560 AUSSAC VADALLE	2	1,3



